

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **MARCLOPT**  
Séance du : **20 FEVRIER 2024**

**Nombre de conseillers**

- en exercice	14
- présents	13
- votants	14 ( 13+ 1 pouvoir)
- absents	
- exclus	

Date de convocation :

13/02/2024

Date d'affichage :

13/02/2024

**Objet****7.1 COMPTES ADMINISTRATIF  
2023 BP BA BL**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février, et à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de M DOITRAND Raphaël.

**Étaient présents :** Raphaël DOITRAND , Bernard BRUN, Emmanuel OULION ,Josiane DURAND, Bernadette AGOSTINI, Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Pierre SAUZET, Bruno REY, Dominique PONTONNIER, Valérie GAUDIN

**Absents :** Gaëlle LACHAND ( a donné procuration à Mme Eyraud)

**Secrétaire de séance :** Bernadette AGOSTINI

Madame EYRAUD présente ensuite les comptes administratifs 2023 du Budget principal, du Budget lotissement et du Budget assainissement, reprenant les mêmes chiffres que les comptes de gestion.

Mme Eyraud sort de la salle, Monsieur Doitrand prend la présidence de la séance.

**Après avoir pris connaissance des différents documents, en avoir discuté et délibéré, les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité**

**POUR 12/12 voix Mme le Maire ne prend pas part au vote et à un pouvoir**

La secrétaire de séance  
Mme Bernadette AGOSTINI

Certifié conforme,  
Fait à Marclopt,  
Le 21/02/2024  
Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
Raphaël DOITRAND

Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.  
Publié sur le site internet le 26/02/2024